



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL

(Direction des Assemblées)

2016/1933

Approbation d'une tarification spécifique pour les deux spectacles des musées Gadagne, dans le cadre de la biennale Moisson d'avril 2016 - Approbation d'une convention de mise à disposition gracieuse du petit théâtre de Gadagne à la Compagnie des Zonzons

Direction des Affaires Culturelles

**Rapporteur** : M. KEPENEKIAN Georges

**SEANCE DU 14 MARS 2016**

COMPTE RENDU AFFICHE LE : 17 MARS 2016

DATE DE CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL : 7 MARS 2016

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX EN EXERCICE AU JOUR DE LA  
SEANCE : 73

RECU AU CONTRÔLE DE LEGALITE LE : 17 MARS 2016

**PRESIDENT** : M. COLLOMB Gérard

**SECRETAIRE ELU** : Mme HAJRI Mina

**PRESENTS** : M. COLLOMB, M. KEPENEKIAN, Mme BRUGNERA, M. SECHERESSE, Mme AIT MATEN, M. BRUMM, Mme GAY, M. CORAZZOL, Mme BOUZERDA, M. GIORDANO, Mme CONDEMINE, M. CLAISSE, Mme DOGNIN-SAUZE, Mme REYNAUD, M. LE FAOU, Mme RIVOIRE, Mme RABATEL, M. CUCHERAT, Mme BESSON, M. GRABER, Mme FRIH, M. DAVID, Mme NACHURY, Mme LEVY, M. BLACHE, Mme BALAS, M. LAFOND, Mme ROUX de BEZIEUX, Mme BLEY, M. PHILIP, Mme CHEVALLIER, Mme ROLLAND-VANNINI, M. MALESKI, M. KISMOUNE, Mme PICOT, Mme BERRA, M. BERAT, M. TOURAINE, M. COULON, Mme FONDEUR, Mme BURILLON, M. PELAEZ, M. LEVY, Mme FAURIE-GAUTHIER, M. RUDIGOZ, Mme MANOUKIAN, M. JULIEN-LAFERRIERE, Mme HAJRI, Mme SANGOUARD, M. HAVARD, M. TETE, M. KIMELFELD, Mme PALOMINO, M. GEOURJON, Mme TAZDAIT, M. GUILLAND, Mme de LAVERNEE, M. ROYER, M. BROLIQUIER, Mme BAUGUIL, M. HAMELIN, Mme GRANJON, M. REMY, M. BERNARD, M. BOUDOT, Mme MADELEINE, Mme BAUME

**ABSENTS EXCUSES ET DEPÔTS DE POUVOIRS** : M. DURAND (pouvoir à M. RUDIGOZ), M. FENECH (pouvoir à M. GUILLAND), Mme SERVIEN (pouvoir à Mme CONDEMINE), M. BRAILLARD (pouvoir à M. BERNARD), Mme HOBERT (pouvoir à Mme FRIH), Mme PERRIN-GILBERT (pouvoir à M. REMY)

**ABSENTS NON EXCUSES** :

2016/1933 - APPROBATION D'UNE TARIFICATION SPECIFIQUE POUR LES DEUX SPECTACLES DES MUSEES GADAGNE, DANS LE CADRE DE LA BIENNALE MOISSON D'AVRIL 2016 - APPROBATION D'UNE CONVENTION DE MISE A DISPOSITION GRACIEUSE DU PETIT THEATRE DE GADAGNE A LA COMPAGNIE DES ZONZONS (DIRECTION DES AFFAIRES CULTURELLES)

Le Conseil Municipal,

Vu le rapport en date du 16 février 2016 par lequel M. le Maire expose ce qui suit :

Les musées Gadagne souhaitent participer à la 11<sup>e</sup> édition du festival *Moisson d'avril*, biennale internationale des marionnettes.

Du 12 au 17 avril 2016, le festival Moisson d'avril met en avant la marionnette sous ses formes les plus diverses (théâtre d'objet, théâtre d'ombre, manipulation de matière, arts de la rue...) pour montrer toute la diversité de la marionnette contemporaine et de ses formes d'expressions.

Une programmation associant plusieurs institutions culturelles a donc été mise en place.

Les musées Gadagne sont partenaires du festival et présentent le spectacle « Não Não », par la Cie Le Vent des forges, programmé dans le cadre des vacances d'avril. De plus, les musées Gadagne souhaitent mettre à disposition du festival le petit théâtre afin d'accueillir le spectacle « Biche, petit cœur », de la Cie...Avant la fin.

La convention, jointe au rapport, établie entre la Ville de Lyon et la Compagnie des Zonzons permet de préciser les modalités techniques, administratives et financières de la mise à disposition de ce lieu.

La tarification adoptée pour les spectacles de cette biennale repose sur l'achat d'un premier billet plein tarif au prix de 8 € avec remise d'un pass permettant de bénéficier du tarif réduit de 5 € pour les autres spectacles :

- plein tarif : 8 € (avec remise du pass du festival Moisson d'avril) ;
- tarif réduit : 5 € (sur présentation du pass du festival Moisson d'avril).

Les musées Gadagne souhaitent donc pouvoir appliquer cette tarification pour le spectacle de marionnettes programmé dans le cadre de la biennale Moisson d'avril « Não Não », par la Cie Le Vent des forges. Les recettes du spectacle « Biche, petit cœur » seront perçues par le festival.

Vu ladite convention ;

Ouï l'avis de la commission Culture, Patrimoine, Droits des Citoyens, Evénements ;

**DELIBERE**

1- La tarification du spectacle de marionnettes « Não Não », par la Cie Le Vent des forges, programmé par les musées Gadagne, dans le cadre du festival Moisson d'avril 2016, est approuvée comme suit :

- plein tarif : 8 € (avec remise du pass du festival Moisson d'avril) ;  
- tarif réduit : 5 € (sur présentation du pass du festival Moisson d'avril).

2 - La convention de mise à disposition à titre gracieux du petit théâtre de Gadagne à la Compagnie des Zonzons, dans le cadre du festival Moisson d'avril, le samedi 16 avril 2016, pour le spectacle « Biche, petit cœur » est approuvée.

3- M. le Maire est autorisé à signer ledit document.

4 - La recette des représentations du spectacle « Não Não » seront affectées sur les crédits inscrits au budget des musées Gadagne, au programme ACPGD, opération AUDITOGD, fonction 322, article 7062, ligne de crédit 66686.

(Et ont signé les membres présents)  
Pour extrait conforme,  
Pour le Maire, l'Adjoint délégué,

G. KEPENEKIAN